

# COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil municipal du 5 juin 2020

Envoyé en préfecture le 09/06/2020

Reçu en préfecture le 09/06/2020

Affiché le

ID : 027-212702542-20200605-17\_1 DE



Le Maire,  
**Raphaël NORBLIN**

Conseil municipal du	<b>5 juin 2020</b>	Délibération N°	<b>2020-17</b>
----------------------	--------------------	-----------------	----------------

Étaient présents : Mmes Patricia BRAY, Laurence HUZE, Déborah DOMINGUEZ, Valérie BRANDIN, Ingrid MARCELPOIL, Nadège COMORET, ANNE-MAÏTE TURMEL, MM. Raphaël NORBLIN, Michel PHILIPPE, Ludovic SOULARD, Mathieu MARCAL, Alain MIMEAU, Jacky CAPEL, Jean-Nicolas MASSON, Franck LAMBLARDY,

Absents représentés : 0

Membres en exercice **15**      Présents **15**      Votants **15**

Conseil convoqué le 29/05/2020

Secrétaire : Mathieu MARCAL

**Votes** Pour : **15**

Contre : 0

Abstentions : 0

## Objet : DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une déclaration d'intention d'aliéner concernant le bien situé à Fontaine sous Jouy à savoir:

- 48, rue de l'aulnaie à Fontaine sous Jouy  
(parcelle cadastrée ZA n°41) ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain (DPU) sur la dite parcelle mentionnée ci-dessus.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à répondre à cette demande d'intention d'aliéner.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

  
Raphaël NORBLIN

